

Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a annoncé une politique il y a quelques mois. Nous n'avons pas l'intention de la changer pour l'instant. Nous avons dit que nous continuerions à l'appliquer et que si la politique annoncée conjointement par le ministre de l'Industrie et du Commerce et moi-même ne fonctionnait pas, nous présenterions immédiatement une loi pour régler les importations. Le député n'ignore probablement pas que notre politique n'a pas changé.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE**LE REFUS D'ALLOCATIONS À CERTAINES PERSONNES—LA POSITION DU MINISTRE**

M. Gaston Clermont (Gatineau): Monsieur le président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le ministre a-t-il l'intention de faire profiter tous ceux qui se sont vu exclure des bénéficiaires de l'assurance-chômage à la suite d'amendements qui ont été apportés à la loi et qui sont devenus opérants le 1^{er} janvier 1976, même s'ils ont formulé une demande de rentes, vu le jugement rendu par trois juges de la division d'appel de la cour fédérale qui avait été saisie d'une requête de trois retraités qui avaient eu 65 ans avant le 1^{er} janvier 1976?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le président, je sais que l'honorable député est très heureux aujourd'hui parce qu'il m'a fait une instance à ce sujet. Je n'ai pas eu l'occasion de lire la décision de la cour d'appel aujourd'hui, mais quand je l'aurai fait, il faudra déterminer la procédure à suivre.

* * *

● (1442)

[Traduction]

LES GRAINS**L'ATTRIBUTION DU TRANSPORT AUX COMPAGNIES CÉRÉALIÈRES**

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. D'après sa réponse précédente, je suppose qu'il appuie pleinement la proposition du Conseil du Trésor en vue de dépenser jusqu'à 100 millions de dollars de l'argent des producteurs pour des wagons de transport des céréales.

Étant donné que les ventes perdues et reportées de même que les frais de surestimation et d'intérêt représentent des centaines de millions de dollars jusqu'ici cette année et qu'il semble de plus en plus certain que les lacunes du programme de transport sont imputables à la Commission canadienne du blé, j'aimerais demander au ministre s'il a songé à confier la programmation des transports aux compagnies céréalières.

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà indiqué bien clairement, quand j'ai répondu au député de Yorkton-Melville, que la Commission canadienne du blé n'avait pas besoin de mon autorisation pour prendre une

[M. Hargrave.]

décision à cet égard. A mon avis, si le député propose que les compagnies céréalières s'occupent du transport, c'est qu'il ne se rend pas compte de tous les éléments qui entrent en jeu dans la coordination d'un programme d'aussi grande envergure que celui du transport des céréales. Je n'ai d'ailleurs pas songé sérieusement à confier le programme de transport aux compagnies céréalières.

M. Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, vu qu'une dizaine ou une douzaine de navires attendent à Vancouver depuis deux mois et que les employés des terminus ne font toujours pas d'heures supplémentaires, le ministre peut-il annoncer de nouvelles mesures susceptibles d'aider notre programme d'exportation des céréales cet hiver? Il semble que la situation sera encore pire que l'hiver dernier.

M. Lang: Monsieur l'Orateur, à mon avis, il est bien évident que si nous voulons atteindre des chiffres records ou utiliser le réseau de transport à la limite de sa capacité, il est inévitable que nous éprouvions des difficultés de temps à autre. Encore une fois cet été, quand nous étions en mesure de transporter plus de céréales, il n'y avait pas de navires aux ports pour les recevoir. Maintenant, ils arrivent en masse à Vancouver, comme cela se produit toujours à cette époque-ci depuis de nombreuses années, même au cours des années où nous exportions relativement peu de céréales. Je veux parler des années où le parti conservateur était au pouvoir et où nos exportations étaient très faibles. La presse parlait déjà à cette époque des difficultés que causait l'arrivée d'un grand nombre de navires, les frais de surestimation, et ainsi de suite. Je le répète, monsieur l'Orateur, c'était à l'époque où nous exportions 300 ou 400 millions de boisseaux de céréales par année au lieu des quantités presque record de 820 millions et de 850 millions de boisseaux que nous exportons depuis quelques années.

* * *

LA SITUATION DE LA FEMME**LE RAPPORT DU CONSEIL CONSULTATIF SUR L'AVANCEMENT DE LA FEMME DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de qui relèvent les questions relatives au statut de la femme et concerne le Conseil consultatif du statut de la femme qui lui rend des comptes.

Comme le ministre et les députés le savent, le Conseil consultatif public régulièrement un rapport sur l'avancement des femmes dans la Fonction publique. Cette année, le rapport accuse un retard considérable et il semble à présent que le rapport lui-même ou un certain nombre d'exemplaires de celui-ci aient été portés à l'attention de la Commission de la Fonction publique afin que celle-ci lui apporte éventuellement des changements ou qu'elle en supprime certaines parties. Le ministre peut-il nous dire si on l'a consulté au sujet de cette méthode peu orthodoxe, s'il a demandé un exemplaire de ce rapport et s'il souscrit à cette méthode?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je regrette tout d'abord que le député ait eu recours aux dispositions de l'article 43 pour avancer des allégations de ce genre, au moment où nous ne sommes pas en mesure d'y répondre immédiatement.